



Journal Le Solfège

Édition du mois de janvier

Chers parents,

Nous tenons à vous souhaiter une très belle année 2023 ! Les enfants sont attendus à l'école dès le mardi 10 janvier. Nous vous invitons à prendre connaissance de la communication suivante pour connaître toutes les informations sur le retour en classe.

Journées pédagogiques

Mettre à votre calendrier que le 9 et le 26 janvier sont des journées pédagogiques.

Réinscription

Pour les parents qui n'auraient pas réinscrit leur enfant avec la plateforme *Mozaik*, un formulaire vous sera envoyé par le sac à dos. Merci de le retourner avant le 25 janvier.

Code de vie

Pour le mois de janvier et février, nous travaillerons le comportement attendu *Je règle mes problèmes de façon pacifique en utilisant les étapes de la résolution de conflit*. Plusieurs activités éducatives auront lieu à l'école pour promouvoir les comportements prosociaux. Nous vous invitons à réviser avec votre enfant les quatre étapes de la résolution de conflits qui sont se calmer, se parler des faits et de nos sentiments, chercher des solutions possibles et trouver et s'entendre sur une solution pacifique. Des jeux sont disponibles en pièces jointes.

Pantalons de neige

L'hiver étant bien commencé, le port du pantalon de neige sera obligatoire pour tous les élèves, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cela permet la tenue d'activités extérieures agréables lors de conditions hivernales, d'éviter que les élèves soient mouillés et inconfortables en classe, d'assurer une certaine cohérence pour tous nos élèves et évidemment d'éviter les engelures. Les enseignants communiqueront avec vous si votre enfant n'a pas son pantalon de neige.



Covid-19

Les virus et les bactéries responsables des infections respiratoires circulent beaucoup. Nous vous remercions d'être attentif à l'état de santé de votre enfant et à l'apparition de symptômes de maladies respiratoires infectieuses comme la fièvre, la toux, la perte du goût ou de l'odorat, les maux de gorge, les écoulements nasaux et la congestion nasale.

Si votre enfant a des symptômes, posez les bons gestes pour diminuer les risques de contagion des autres personnes.

- S'il a de la fièvre, il doit demeurer à la maison.
- S'il a de la toux, un mal de gorge ou de la congestion nasale, il porte un masque pour venir à l'école.

Pour les 10 jours qui suivent l'apparition des symptômes, il faut qu'il :

- Garde ses distances avec les autres, autant que possible.
- Évite les contacts avec les personnes vulnérables, comme les personnes âgées, les personnes immunodéprimées et celles qui ont des maladies chroniques.
- Privilégie les activités à distance.
- Évite les événements sociaux non essentiels.
- Avise les personnes qu'ils fréquentent (ex. : son enseignante) qu'il pourrait être contagieux.

Faites un test rapide de dépistage de la COVID-19 dès l'apparition des symptômes pour vérifier s'il s'agit d'une infection à la COVID-19. Merci d'aviser la secrétaire de l'école si le test est positif en téléphonant au 514-596-4871.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site du [gouvernement du Québec](#).

Programme Accès Loisirs secteur de Mercier-Ouest

Nous aimerions vous faire découvrir un programme offert par l'arrondissement pour les citoyens vivant une situation de faible revenu.

Il s'agit du programme Accès Loisirs qui a pour but de permettre aux citoyens et aux familles moins fortunées de pouvoir avoir accès à des activités de sports et de loisirs gratuitement ou à faible coût. En effet, les participants et les participantes sont conviés



à une journée d'inscriptions où un vaste choix de cours leur sera offert. Les places disponibles sont pour tous les groupes d'âge, les parents pourront donc aussi participer.

Le programme est déployé deux fois par an; en septembre et en janvier et c'est plus de 300 cours qui sont offerts sur l'ensemble territoire de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Pour avoir cette aussi belle offre d'activités, nous travaillons de concert avec les organismes de chaque secteur de l'arrondissement qui nous offrent généreusement des places. Pour cette raison, il n'est pas possible de donner à l'avance le genre de cours qui sera disponible, les participants auront la surprise de le découvrir sur place au moment des inscriptions. Nous croyons qu'il est important de souligner que le programme est complètement confidentiel et que personne n'est en mesure de faire la différence entre les participants réguliers et ceux provenant du programme.

Pour plus d'informations sur les critères d'admissibilité, nous vous invitons à consulter la page suivante :

- Montreal.ca/Accès Loisirs

Les inscriptions auront lieu le 13 et le 14 janvier. Voir l'affiche en pièce jointe.

Toute l'équipe de Guillaume-Couture est de retour en grande forme. Nous sommes heureuses de vous retrouver ainsi que vos enfants. Nous vous souhaitons un très beau mois de janvier!

Maryvonne Robert
Directrice

Amélie Bélanger-Desjarlais
Directrice adjointe